

Le dossier coup de gueule



Le site propre de la
Cité Internationale

Il est une question qui nous trotte dans la tête : à quoi servent les feux du site propre de la cité internationale ? C'est le thème de notre coup de gueule du mois dans Le Mag de Lyon en Lignes.

Depuis l'entrée sud du site réservé aux transports en commun, située près du Pont Churchill, jusqu'à la sortie nord, située près du Pont Poincaré, on compte pas moins de 4 feux, qui servent à protéger des traversées piétonnes.

Tous ces feux sont situés à proximité d'une station.

Notre question : ces feux sont-ils indispensables ? En effet, ce site est uniquement emprunté par des véhicules de transport en commun, et n'est pas accessible depuis l'extérieur pour les véhicules particuliers (contrôle d'accès aux extrémités). Les trafics sont de ce fait très faibles sur cette voirie, et les véhicules qui l'empruntent ont des vitesses relativement faibles (bus, trolleybus).

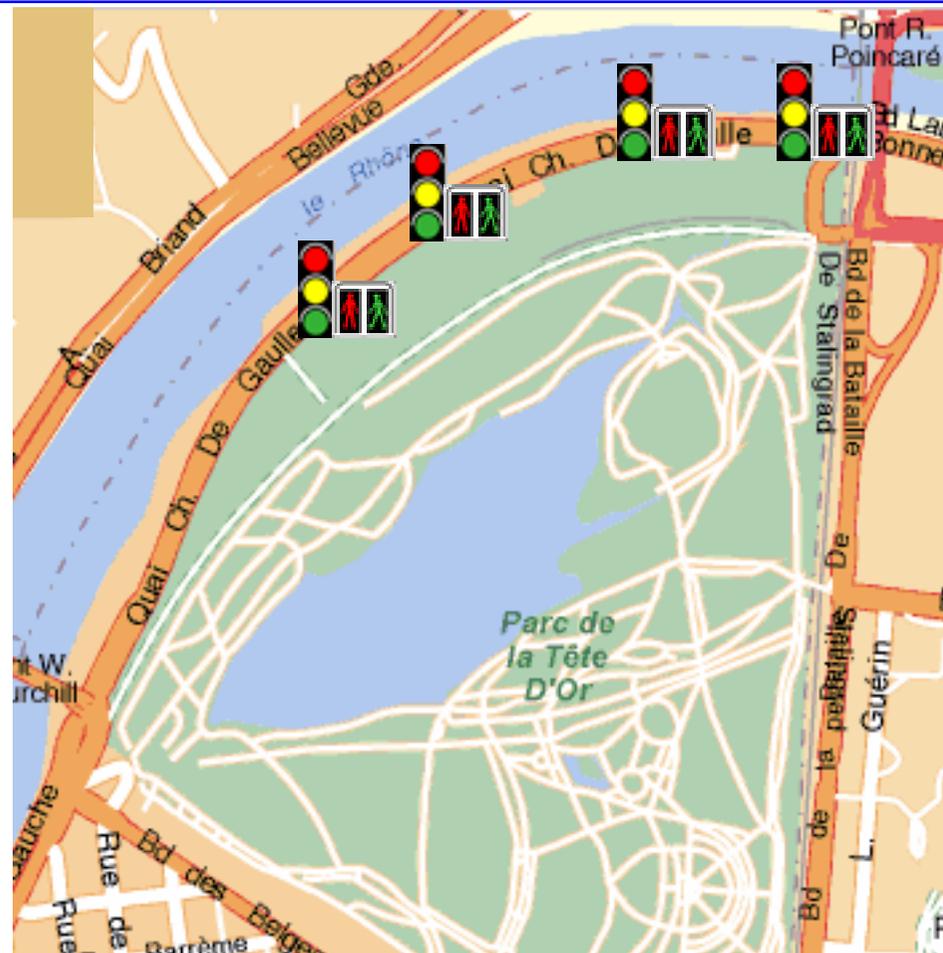
D'un point de vue géométrique, le site est bien protégé de l'extérieur :

- > Ses entrées sont gardées par 2 contrôles d'accès par barrières, et garantissent un bon filtrage des véhicules parasites
- > La voie réservée est séparée des autres usagers (piétons, cyclistes) par :
 - Au nord : une haie difficilement franchissable.
 - Au sud : la grille d'enceinte du parc de la tête d'or.

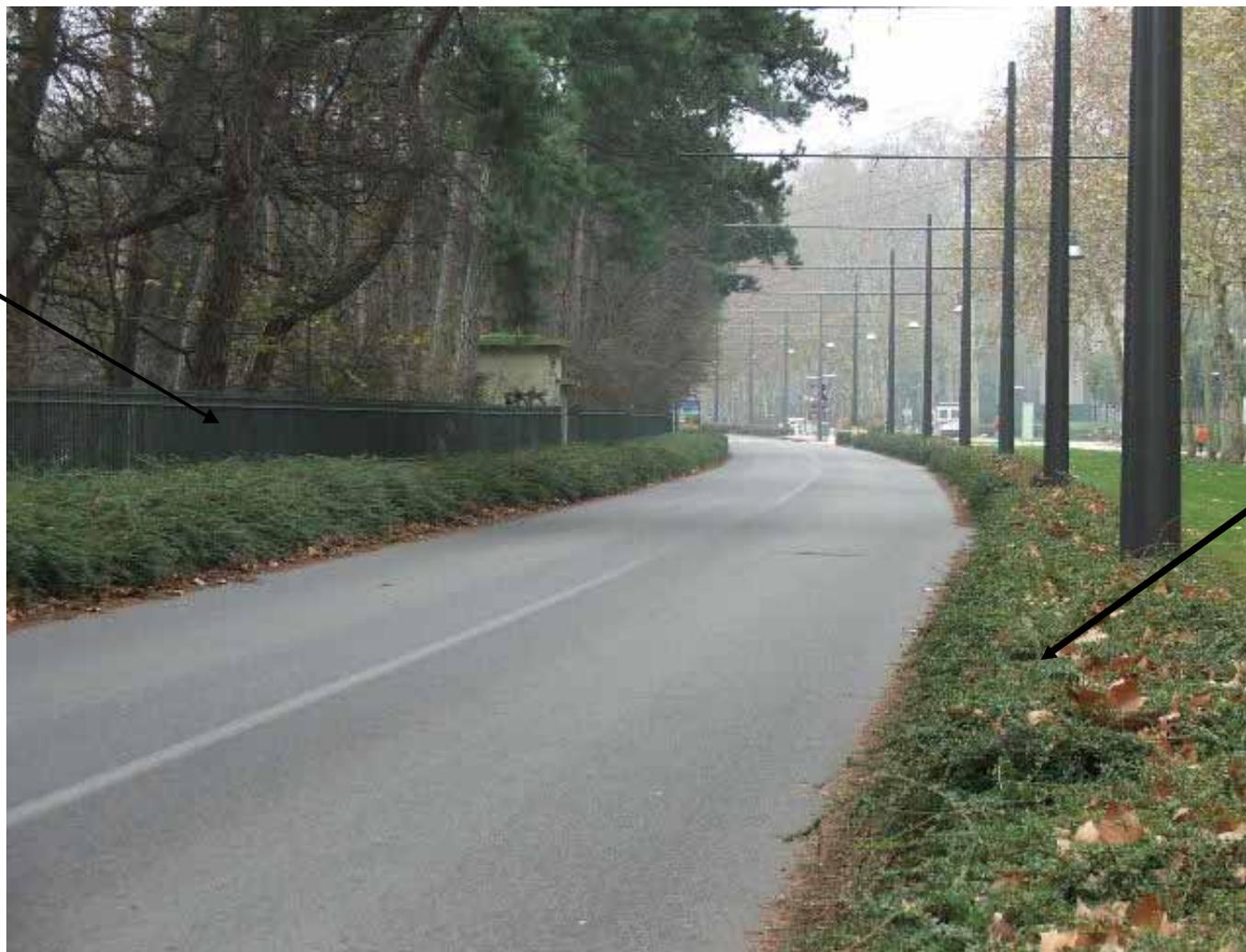
Les seuls points non étanches aux piétons / cyclistes sont ces fameuses traversées piétonnes, gérées par feux. Les points de danger potentiel sont donc bien identifiés, et identifiables par tous les usagers, et sont placés à proximité des stations, donc à un endroit où les véhicules de transport en commun ralentissent et prêtent une attention toute particulière à leur environnement.

Du point de vue du fonctionnement, les feux piétons sont en permanence au vert, sauf à l'approche d'un bus où ils passent au rouge pour permettre leur passage. Petit souci, le feu rouge oblige les bus à se stopper, parfois juste en amont d'une station, et suscite l'interrogation de l'ensemble des usagers / conducteurs.

Résultat : beaucoup de conducteurs ont pris le parti de ne plus respecter ces feux, ce qui constitue une infraction grave au code de la route. Ces passages au rouge sont perpétrés sous les yeux des clients, des cyclistes, des piétons, qui ne doivent pas avoir une image bien positive des conducteurs TCL en voyant cela.



Grille du parc
de la tête d'or



Haie protectrice



Ici, en face de l'entrée du Musée d'Art Contemporain, un feu tricolore permet aux piétons de passer. Le feu est actuellement au jaune clignotant, position inhabituelle pour un tel dispositif. De ce fait, les figurines piétons sont éteintes (fonctionnement en mode dégradé) : est-ce vraiment plus sécuritaire ?

Ne vaut-il mieux pas limiter ces zones de conflit potentiel à 30 km/h, et supprimer les feux ? On pourrait également mieux matérialiser la traversée piétonne (plus large, matériau différent...).

Ne nous voilons pas la face : dans ce secteur où les piétons sont abondants, en toute période de l'année en raison d'équipements spécifiques (parc, cinémas, restaurants...), les feux ne sont jamais respectés. Les piétons traversent après s'être assurés qu'aucun bus n'arrive. Avec un feu, on apporte simplement un manque de souplesse pour le passage des bus, et rappelons-le, **la ligne forte de trolleybus C1 emprunte ce site propre.**





Même site propre, mais pas de feux pour les piétons : aucun danger, nous sommes dans une zone limitée à 30 km/h, à l'approche d'une station.

Il s'agit pourtant ici d'une traversée piétonne très fréquentée (située entre l'avenue de Gde Bretagne et l'entrée principale du Parc de la Tête d'or). L'absence de feux ne semble pas poser de problème car les trolleybus arrivent dans ce secteur à faible vitesse (courbe, présence d'une station).





Autre secteur, même constat. Sans doute l'une des traversée piétonne les plus empruntées de l'agglomération lyonnaise, entre le centre commercial de la Part Dieu et la Gare SNCF de Lyon Part Dieu. Il n'y a pas de feux pour la traversée des voies du Tramway T1, où un tram passe toutes les 3 minutes aux heures de pointe. Cela ne semble pas poser problème...